

## **ORDRE DU JOUR DU COURS : WHM-20E**

Ce programme de deux jours s'adresse aux superviseurs ou aux spécialistes des produits chimiques qui sont responsables de la mise en œuvre du SIMDUT dans le lieu de travail. Il s'agit d'une introduction détaillée à la Loi sur les produits dangereux, au Règlement sur les produits contrôlés et au Règlement canadien sur la sécurité et la santé au travail en ce qui concerne le SIMDUT. Cette formation développera les capacités et les compétences techniques de vos employés. Ils seront en mesure de conseiller votre main-d'œuvre actuelle et d'appliquer leurs nouvelles connaissances au travail en améliorant la sécurité dans votre lieu de travail.

### **Jour 1**

- Survol des lois fédérales-provinciales
- Composants du SIMDUT
- Inspecteurs et formation
- Responsabilités du fournisseur, de l'employeur et du travailleur
- Produits contrôlés
- Classes du SIMDUT et exemples
- Dangers associés aux classes du SIMDUT
- Étiquettes du SIMDUT
- Étiquettes du fournisseur
- Étiquettes du lieu de travail

### **Jour 2**

- Exigences relatives aux fiches signalétiques (FS)
- Responsabilités du fournisseur et de l'employeur
- Information sur les FS
- Secrets commerciaux
- Mise en œuvre du système
- Étapes vers la mise en œuvre
- Marchandises, classification, étiquette, FS, etc.
- Exemptions du SIMDUT
- Questionnaire

Il y aura une pause repas d'une heure en milieu de journée.  
Des exercices sont effectués pour renforcer les connaissances.

### **Lieu et heure**

Dorval            8 h – 15 h 30

Mississauga     9 h – 16 h 30